

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 18

Ayant pris part au vote
(vote public) : 22

○ Pour : 22

○ Contre : 0

○ Abstention : 0

○ Blanc : 0

○ Nul : 0

Date de convocation :

Le 8 avril 2025

Date d'affichage :

Le 8 avril 2025

DELIBERATION N° :

DC/2025-04-14/07

OBJET DE LA SEANCE :

Lecture publique

Subvention aux associations

Année 2025

AR Prefecture

043-244300307-20250414-DC2025041407-DE
Reçu le 16/04/2025

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montregard (salle multi-activités),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GRANGE Jean-Paul, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas, et Mmes MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, MOUNIER Emeline, JAMES Marie-Laure et SOUTRENON Maryline.

Excusé : Néant.

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert

Pouvoirs : Mme DREVET Hélène donne son pouvoir à M. GOUY Pascal
M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme SOUTRENON Maryline
Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. CIBERT Gilles
M. POINAS Jean-Michel donne pouvoir à M. PEYRARD Nicolas

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération en date du 7 février 2011 approuvant le principe de mettre en place au niveau communautaire à compter de l'année 2011 des subventions de fonctionnement à l'attention des associations communales gérant les bibliothèques.

Il indique alors qu'il convient de verser aux associations correspondantes les subventions de fonctionnement suivantes au titre de l'année 2025 :

- Bibliothèque Dunières (Enlivrez-vous) : 200 €
- Bibliothèque Montfaucon (Livres à vous) : 200 €
- Bibliothèque Montregard (Groupe animation lecture) : 200 €
- Bibliothèque Raucoules (Le monde des histoires) : 200 €
- Bibliothèque Riotord (Lire au foyer) : 200 €
- Bibliothèque Saint-Bonnet-le-Froid (bibliothèque à Saint-Bonnet) : 300 €
- Bibliothèque Saint-Julien-Molhesabate (Au fil des pages) : 300 €
- Bibliothèque Saint-Romain-Lachalm (La Cour des Livres) : 200 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le versement par la Communauté de Communes aux associations communales gérant les bibliothèques des subventions de fonctionnement suivantes au titre de l'année 2025 :
 - Bibliothèque Dunières (Enlivrez-vous) : 200 €
 - Bibliothèque Montfaucon (Livres à vous) : 200 €
 - Bibliothèque Montregard (Groupe animation lecture) : 200 €
 - Bibliothèque Raucoules (Le monde des histoires) : 200 €
 - Bibliothèque Riotord (Lire au foyer) : 200 €
 - Bibliothèque Saint-Bonnet-le-Froid (bibliothèque à Saint-Bonnet) : 300 €
 - Bibliothèque Saint-Julien-Molhesabate (Au fil des pages) : 300 €
 - Bibliothèque Saint-Romain-Lachalm (La Cour des Livres) : 200 €
- charge le Président de procéder aux versements susmentionnés.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Gilles JURY
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20250414-DC2025041407-DE
Reçu le 16/04/2025